







EDITO

BERNARD JAMET Maire de Sannois Vice-président de la communauté d'agglomération Val Parisis

SOMMAIRE

- 5 • PÊLE-MÊLE

6 - 7 • ACTUS

8 • SANTÉ

PETITE ENFANCE

10 - 13 • DOSSIER

14 - 15 • TRAVAUX

17 • SOCIAL

18 - 19 • AGENDA

20 • EN BREF

21 • PRATIQUE

22 • TRIBUNES

mww.ville-sannois.fr





Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux

Éditeur : Mairie de Sannois

Directeur de la publication : Bernard Jamet Rédactrice en chef : Barbara Zerbib

Rédaction & photographie : Corinne Gordet / Eva Perrin / Mathieu Aucher (Kaléido)

Illustration : Cécile Destribats

Conception & Réalisation: Ohloocommunication / 06 74 63 37 83 Impression: RPS Repro / Saint-Gratien / 01 39 59 24 47 / www.rps-imprimerie.fr Régie publicitaire: Groupe CMP / 0670210712 / David Tiefenbach Distribution: Société Champar / 01 34 07 12 54 / jchubler@champar.com

Site internet: www.ville-sannois.fr

Dépôt légal : Dépôt légal // OCTOBRE 2022 // 13 800 ex

PEFC 10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org

CHÈRES SANNOISIENNES, CHERS SANNOISIENS,

La réalité a au moins une vertu, celle de rendre aux mots leur véritable sens.

On peut même espérer que sortant de la nébuleuse du « en même temps », ils pourraient être utilisés

L'inflation exponentielle du coût de l'énergie fait tomber les masques. Car si la facture des ménages est annoncée avec une augmentation de 15 %, celle des collectivités territoriales va se multiplier par cinq. Inutile de vous dire que les conséquences sur nos équilibres budgétaires seront désastreuses et qu'elles nous contraindront à prendre des décisions draconiennes donc impopulaires.

Ceci dit, cette situation n'est pas le fruit du hasard.

Elle me permet même de tordre le cou aux thuriféraires de la mondialisation heureuse et aux petits vassaux d'une Union européenne qui n'a rien de protectrice.

C'est vrai que les génies qui nous gouvernent ont inventé un système infaillible : tous ceux qui ne pensent pas comme eux sont des extrémistes.

Cette poudre aux yeux d'or fonctionne à merveille tant que la réalité ne touche qu'une petite minorité. Or, cet hiver, c'est toute la France qui aura froid et ce sont les Français qui payeront l'addition. Alors, les « Merlin l'enchanteur » de la communication risqueront fort de se voir retourner leurs aimables compliments.

Car, si extrémisme il y a, ne réside-t- il pas chez ceux qui ont démantelé savamment le savoir-faire français et son corollaire, notre indépendance énergétique?

Par dogmatisme, ces extrémistes-là ont sacrifié notre Électricité de France sur l'autel sacro-saint du libre-échange. Et pour compenser les erreurs de leur aveuglement idéologique, ils utilisent toujours davantage le levier de l'emprunt pour atténuer les hausses des factures.

La réalité, c'est que vous payerez en impôts ce que vous ne payerez pas en gaz, en essence ou en électricité avec, en prime, la déliquescence de notre souveraineté.

Permettez-moi de noter qu'à l'extrémisme politique qui conduit notre pays dans l'impasse de la sujétion, s'ajoute le cynisme de faire porter aux collectivités territoriales les futures hausses d'impôts. Pour notre ville de Sannois, l'inflation galopante sur les prix des matières premières ne sera pas compensée par des aides de l'État. Je vous laisse en imaginer les conséquences.

Cependant, votre équipe municipale, depuis huit ans, a toujours pris ses responsabilités. Nous garderons le cap et nous maintiendrons donc une politique dynamique d'investissements. D'abord, en rénovant nos bâtiments publics pour les rendre plus vertueux dans les économies d'énergie. Nous venons de le faire à l'école Anne Frank et au groupe scolaire Belle Étoile. Nous poursuivrons cette politique, en cette fin d'année et en 2023, à l'école de musique (villa Ribot) et au centre Cyrano.

Vos élus ont décidé de créer une maison de santé pour accueillir les médecins qui nous manquent. Elle verra le jour, avant la fin du mandat.

Tout cela est possible parce que nous n'avons jamais cédé aux sirènes de la démagogie de ceux qui voulaient garder la ville inerte.

Les mots ont un sens, notamment quand ils s'habillent de la vision à long terme et du courage de

Bien cordialement, en pleine responsabilité.

Vous y étiez !



Commémoration

Les élus, les associations patriotiques et la population ont célébré le 78e anniversaire de la libération de Sannois, place du Souvenir Français.



Moulin chez les pompiers

Le moulin en bois qui décore la cour de la caserne des pompiers a été inauguré en présence de Bernard Jamet, maire de Sannois, des élus, du lieutenant Ancelin, des pompiers du centre de secours et des menuisiers du centre technique municipal. En effet, ce beau travail a été réalisé par leurs soins. Bravo à eux!



Rentrée des enseignants

La communauté éducative et le personnel communal qui travaille dans les écoles ont été conviés par le maire et les élus à une réception, à la veille de la rentrée scolaire.





Journée des associations

6 000 Sannoisiens se sont rendus au stade Auguste Delaune pour faire leur choix parmi toutes les activités proposées par les associations de la ville.



Portes ouvertes au centre social

L'espace Eliane Chouchena a ouvert ses portes au public afin de présenter ses services et ses activités avec diverses animations sur place ainsi qu'au palais des sports Jean-Claude Bouttier et dans la cour de l'école maternelle Magendie.







11/09

Fête à l'ancienne

Spectacles de magie et de feu, jeux du cirque, déambulations du vieux sage et de petits troubadours, diseuse de bonne aventure : la fête à l'ancienne sur les jeux d'Antan a eu un beau succès avec 3 500 personnes présentes!

Vous y étiez !





Début des vendanges

Le service des espaces verts a procédé aux vendanges du Chardonnay afin de réaliser la cuvée Roxane, un vin blanc sec. Les vendanges se poursuivront jusqu'à fin octobre, pour la cuvée du Père La Galette, un vin blanc demi-sec et la cuvée du Mont Trouillet, un vin blanc moelleux.



17/09

Fête de quartier

Les habitants du quartier Loges-Gambetta étaient invités à participer à la fête de leur quartier, au stade Gambetta en amenant un plat ou des boissons à partager en toute convivialité. Une belle façon de se retrouver et de connaître un peu mieux ses voisins!



17 ET 18/09

Journées du patrimoine

Tout était prévu pour découvrir le patrimoine de la ville : visites guidées du moulin, visite libre de la vigne, dégustation du vin de Sannois, visite de l'église et parcours découverte des vitraux. Les enfants ont pu participer à un atelier d'initiation au vitrail.









Semaine de la mobilité

Ateliers de réparation de vélos, bourse aux vélos, atelier d'initiation au vélo électrique, circuit pédestre ainsi que des lectures de contes et animations pour enfants : les Sannoisiens ont largement participé aux différentes animations.



Centenaire

Mireille Gouet a fêté ses 100 ans en ce jour. Martine Aubin et Evelyne Fauconnier, conseillères municipales déléguées, se sont rendues à son domicile afin de partager ce moment avec elle et sa famille.

I ACTUS

Animation seniors

Café des seniors

Mercredi 12 octobre de 16h à 17h30

➤ Maison de quartier Pasteur 38, rue Alphonse Duchesne - Entrée libre

Café jeux

Vendredi 21 octobre de 14h30 à 16h45

Retrouvons-nous autour d'un café et de jeux de société

➤ Espace Eliane Chouchena 11-13, rue des Loges - Entrée libre

Conférence "Comment fonctionne notre cerveau : le stress"

Jeudi 13 octobre à 15h

Le stress n'est pas seulement un phénomène psychologique. Il participe aussi au fonctionnement physique de notre cerveau. Connaître ses mécanismes permet de mieux le comprendre et le gérer.

➤ Centre Cyrano - Salle n°6 (3º étage) Entrée libre

Atelier de prévention nutritionnelle "Après 60 ans, les clefs pour rester en forme"

Jeudi 20 octobre de 15h à 17h

Atelier ludique animé par un diététicien expert en prévention seniors.

 Espace Eliane Chouchena - 11 - 13, rue des Loges Entrée gratuite sur inscription par téléphone auprès du CCAS - Nombre de places limité

Journée internationale des personnes âgées

Samedi 1er octobre

10h à 11h30 : atelier découverte de la sophrologie

 Résidence autonomie Maurice Utrillo Entrée gratuite sur inscription par téléphone auprès du CCAS - Nombre de places limité

15h : conférence sur les arnaques. Présentée par l'association UFC Que choisir ?

Résidence autonomie Maurice Utrillo Entrée libre

Semaine bleue

Du 1er au 7 octobre

Retrouvez le programme disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, au CCAS et sur www.ville-sannois.fr. Voir aussi l'agenda en pages 18-19 de ce magazine.

➤ Centre communal d'action sociale 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00



Foulées de Cyrano

Dimanche 16 octobre de 9h à 12h

ette 42° édition des Foulées de Cyrano propose deux courses sur route (5km à 9h et 10km à 10h) et une course pour enfants (à 11h30). Elles sont ouvertes à tous, licenciés ou non et également aux athlètes en fauteuil à l'exception de ceux de type handibike. Des animations seront proposées de 9h à 11h30 au stade Auguste Delaune.

Les inscriptions auront lieu jusqu'au vendredi 14 octobre inclus et le dimanche 16 octobre sur place. Attention : aucune inscription ne sera possible le samedi 15 octobre.

Départ et arrivée devant le stade Auguste Delaune 52, rue du Lieutenant Keiser - Inscriptions en ligne obligatoires sur www.ville-sannois.fr Renseignements : service des sports 01 39 98 20 85 - sports@sannois.fr

GAZ TARIF REGLEMENTE

Fin du tarif réglementé du gaz naturel en juin 2023

annois compte plus de 1 000 clients disposant d'un contrat de gaz naturel au tarif réglementé (mentionné sur la facture Gaz tarif réglementé) dont le tarif est fixé par les pouvoirs publics. Or, ce tarif réglementé prendra fin au 30 juin 2023. Aussi, tous les clients ayant ce type de contrat doivent en souscrire un nouveau avec le fournisseur de leur choix ayant le 30 juin

2023. Passé cette date, leur contrat au tarif réglementé ne sera plus valable selon les dispositions prévues par la loi Energie Climat du 8 novembre 2019. Les clients concernés peuvent contacter leur fournisseur pour avoir davantage de précision.

Pour connaître les prix des offres proposées, il faut consulter le comparateur d'offres du médiateur national de l'énergie sur www.energie.info.fr

Chèque énergie : une aide sous conditions

Le chèque énergie permet d'aider à payer les dépenses suivantes :

- Factures d'énergie et achat de combustible (électricité, gaz naturel ou pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse ou autres combustibles pour l'alimentation du chauffage ou production d'eau chaude),
- · Charges d'énergie incluses dans la redevance,
- · Certains travaux ou dépenses énergétiques pour le logement.

Il est attribué sous conditions de ressources et envoyé une fois par an au domicile des bénéficiaires. D'un montant minimum de 48 € et maximum de 277 € TTC, il doit être remis au fournisseur d'énergie, au gestionnaire de logement ou à l'entreprise réalisant les travaux de rénovation énergétique. Il est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission.

➤ Renseignements sur www.service-public.fr

Groupes de parole avec France Alzheimer

Animés par une psychologue, ces groupes de parole pour les aidants ont pour but d'offrir un espace de soutien et d'écoute grâce aux échanges sur des problématiques vécues. Des formations pour les aidants seront aussi proposées.

Ces ateliers gratuits auront lieu un jeudi par mois de 15h à 17h. Ils se tiendront au centre Cyrano les 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre puis à la résidence autonomie Maurice Utrillo les 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 25 mai et 15 juin.

▶ Inscriptions auprès du centre médico-social - 01 39 81 23 99

Inauguration de l'espace Fernand Coutif

Samedi 1er octobre à 13h30



itué dans le quartier Loges-Gambetta, l'espace Fernand Coutif offre la possibilité de pratiquer diverses activités sportives et de loisirs avec un terrain de football en pelouse synthétique, un parcours fitness composé de cinq agrès (banc d'abdos, rameur, vélo, vélo elliptique et vélo cavalcade), deux aires de jeux et deux terrains de pétanque. Les Sannoisiens sont invités à venir le découvrir lors de son inauguration, le 1^{er} octobre prochain.

► Espace Fernand Coutif - 10, rue François Moreels Plus d'infos sur www.ville-sannois.fr

Politique de la ville

Devenez membre du conseil citoyen

e conseil citoyen réunit des habitants qui résident dans le quartier prioritaire (Bas des Aulnaies-Les Carreaux Fleuris) ainsi que des structures locales, des associations, des entreprises et des commerces qui interviennent dans ce quartier.

C'est une instance autonome, un espace de dialogue entre citoyens du même quartier et une force de propositions pour améliorer la vie du quartier. Il permet de faire émerger des projets en adéquation avec les besoins des habitants et de dialoguer avec les pouvoirs publics et les partenaires institutionnels.

Il est associé au contrat de ville, document qui cadre l'action publique de l'État, des collectivités et de leurs partenaires dans les quartiers prioritaires. Il est aussi associé au projet de renouvellement urbain qui consiste à améliorer sensiblement le cadre de vie dans les quartiers qui en ont le plus besoin.

Si vous habitez le quartier Bas des Aulnaies-Les Carreaux Fleuris et que vous souhaitez vous investir dans votre quartier, rejoignez le conseil citoyen!

- Coupon d'inscription sur www.ville-sannois.fr à renvoyer par mail à devlocal@sannois.fr ou à déposer à l'espace Eliane Chouchena 11-13, rue des Loges
- ➤ Pour tout renseignement : service politique de la ville : 01 39 98 20 07 - devlocal@sannois.fr

Conférence "Le toutpetit et les écrans"

Samedi 8 octobre de 10h à 12h



Afin d'informer sur les risques liés à l'usage des écrans pour les tout-petits, l'espace parentalité propose une conférence ouverte aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 à 6 ans.

➤ Gratuit - Durée : 2h Présence des enfants déconseillée Espace Eliane Chouchena - 11-13, rue des Loges Information et inscription : espace parentalité : 01 39 98 20 44 - espaceparentalité@sannois.fr

Activités vacances de la Toussaint

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre



Stage multisport

Le service des sports propose aux jeunes de 9 à 12 ans, de pratiquer une vingtaine d'activités dans les équipements sportifs de la ville.

Programme complet sur www.ville-sannois.fr et à l'accueil de l'hôtel de ville. Renseignements et inscriptions auprès du service des sports à partir du 3 octobre 01 39 98 20 85 - sports@sannois.fr

Stages d'activités manuelles

La maison des loisirs et des arts propose divers stages pour les enfants à partir de 3 ans et les jeunes jusqu'à 17 ans. Au programme : loisirs créatifs sur le thème de l'automne (3-6 ans), initiation à la poterie (7-10 ans), arts plastiques (8-12 ans) et initiation à la BD sur le thème de l'horreur (12-17 ans).

Tarifs et programme complet sur www.ville-sannois.fr et à l'accueil de l'hôtel de ville. Places limitées. Inscription auprès de la MLA - 01 34 11 30 78 mla@sannois.fr



Le désert médical ne touche pas que les campagnes. Sannois en est aussi victime et se donne les moyens de faire évoluer la situation.

île-de-France constitue le premier désert médical de France avec une situation qui s'aggrave. Sannois n'échappe pas à la règle bien qu'elle possède seize médecins généralistes (huit d'entre eux ont plus de 62 ans et cesseront leur activité dans quelques années). Afin de palier la désertification médicale, la municipalité s'appuie principalement sur le centre médico-social (CMS) afin d'offrir des solutions aux Sannoisiens.

Un médecin à plein temps

Ouvert à tous, sans conditions de ressources, le CMS est un centre de santé qui propose notamment des consultations de médecine générale. À partir du 5 octobre, le médecin exercera à plein temps alors qu'il ne disposait que de dix heures par semaine auparavant. En créant ce poste permanent, la ville propose ainsi près de 500 créneaux de consultations par mois et augmente l'offre de soins.

Dans un second temps, la municipalité souhaite créer un poste de médecin vacataire sur la base de quarante heures par mois. Ce poste permettrait de compléter l'offre médicale des soins et d'avoir une continuité dans la prise en charge de la patientèle en cas d'absence du médecin titulaire.

À partir de mai 2023, le centre médicosocial devrait être le terrain de stage pour des internes en médecine en collaboration avec le médecin qui serait alors leur tuteur. Le but est que ces futurs médecins connaissent bien le territoire afin d'encourager leur installation à Sannois à la fin de leur formation.

Des actions au quotidien

Le CMS travaille également avec le Samu - Centre 15 : des créneaux horaires sont dédiés à certains patients qui appellent le 15 afin d'éviter de proposer une alternative de médecine générale adaptée au besoin de santé évalué par un médecin du Samu - Centre 15 plutôt qu'une admission indue dans un service d'urgence. Le CMS participe également à la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Val-d'Oise pour mettre en place une coordination pour les soins non programmés.

Outre ces actions, le centre médico-social accompagne les Sannoisiens dans leur parcours de soins. En effet, il propose également des soins de dentisterie, des actions de prévention et d'information, des groupes de parole avec France Alzheimer, une mutuelle communale et participe toujours aux différentes campagnes de vaccination comme celle contre la Covid-19.

Centre médico-social
 46, boulevard Charles de Gaulle
 01 39 81 23 99

le mot de l'élue



AGNES RICARD

Conseillère municipale déléguée
à la santé et conseillère régionale
d'Île-de-France



La difficulté d'accès aux soins n'est pas une fatalité! Bien que la santé soit un domaine de compétence de l'État, les élus de Sannois ont décidé de s'emparer du sujet pour apporter des solutions. La réactivité des équipes du CMS et de la ville pour répondre aux enjeux de la pandémie a montré qu'ensemble, tout est possible. Suite aux sollicitations de Sannoisiens en errance médicale, l'équipe municipale a d'ores et déjà décidé d'augmenter le nombre de rendez-vous de consultation de médecine générale grâce à l'extension à temps plein du médecin du CMS et de s'engager dans une dynamique d'accueil et de formation de jeunes internes.

De plus, nous participons à la démarche nationale de réponse aux besoins en soins non programmés pour les patients adressés par le Samu-Centre 15 dans un partenariat ville-hôpital afin de garantir aux Sannoisiens une réponse aux besoins urgents. Toutes ces actions s'inscrivent dans le projet de Maison de santé initié par Celia Jacquet-Léger et l'équipe municipale depuis plusieurs années. Ce projet évolue en fonction des nouveaux enjeux mais la décision de la municipalité est claire : les Sannoisiens doivent pouvoir bénéficier d'une réponse santé de proximité adaptée à leurs besoins. Je mettrai toute mon énergie, mes réseaux et ma compétence santé pour faire aboutir ce programme d'amélioration de l'accès aux soins. Nos concitoyens le méritent pleinement.



CÉLIA JACQUET-LÉGER ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE À LA FAMILLE, À L'ACTION SOCIALE, AU HANDICAP, À L'ACCESSIBILITÉ ET À LA SANTÉ.

Petite enfance:

une offre en constante progression

Ouverture d'une crèche People and Baby en septembre dans le quartier Pasteur, projet d'agrandissement de la crèche des Tilleuls ... Retour sur la politique active menée à Sannois en faveur de l'accueil du jeune enfant.



La question de l'accueil du jeune enfant constitue un sujet majeur pour la ville car nous savons combien elle est importante pour les familles, notamment celles dont les deux parents travaillent. Depuis que nous sommes en responsabilité, nous n'avons de cesse de rechercher de nouvelles solutions pour augmenter le nombre de berceaux et ainsi mieux satisfaire les besoins des Sannoisiens. Et les résultats sont là ! En huit ans, nous avons accueilli deux nouvelles structures petite enfance et créé soixante nouvelles places. Cela nous permet de répondre à près de 50% des demandes, ce qui nous situe dans la moyenne du département du Val-d'Oise. La dernière crèche vient tout juste d'ouvrir ses portes dans le quartier Pasteur, en face du groupe scolaire et à proximité immédiate de la gare. Parallèlement, nous travaillons aujourd'hui à l'agrandissement de la crèche municipale des Tilleuls avec un objectif de doublement de son nombre de berceaux.

Quels sont les leviers utilisés par la ville pour augmenter ses capacités d'accueil?

Au regard des coûts très élevés de construction d'une crèche municipale, la ville n'hésite pas à se tourner vers des solutions alternatives comme l'achat de places dans des crèches privées, notamment dans des quartiers dépourvus de structure. C'est ainsi que nous avons fait l'acquisition de 90% des berceaux de la crèche Les



Petits chaperons rouges, en service depuis 2019 dans le centre-ville, et de la crèche People & Baby, récemment ouverte dans le quartier Pasteur. Pour les familles, cela ne change rien. Elles bénéficient exactement des mêmes conditions d'inscription, d'accueil et de tarifs que dans les trois structures municipales. Nous sommes également attentifs et ouverts à tout

En huit ans, nous avons accueilli deux nouvelles structures petite enfance et créé soixante nouvelles places.

projet de micro-crèche ou de MAM (Maison des assistants maternels) qui pourraient contribuer à améliorer l'offre d'accueil du jeune enfant. Enfin, la bonne gestion de nos établissements nous permet d'optimiser au mieux l'occupation des berceaux et ainsi de satisfaire plus de familles.

De nombreuses familles se tournent également vers les assistantes maternelles du particulier employeur pour faire garder leur enfant. Comment la ville les soutient-elle?

Les assistantes maternelles du particulier employeur, agréées par le conseil départemental, sont un acteur clé de l'accueil du jeune enfant. Pour les accompagner dans leurs missions, la ville met notamment à leur disposition le RPE (relais petite enfance, anciennement RAM) où elles peuvent, tout à la fois, s'informer sur les pratiques professionnelles, participer à des temps d'échanges et rencontrer les familles. Elles sont également régulièrement invitées à des spectacles jeune public au sein des équipements de la petite enfance.

Beaucoup de villes sont confrontées à un manque de personnel. Comment Sannois y fait face?

Sannois n'y échappe pas! Nous rencontrons également des difficultés de recrutement, particulièrement depuis la crise sanitaire qui a mis à rude épreuve le personnel. En réponse, nous essayons de mener une politique dynamique en matière d'accueil, de confort et de salaire pour rester attractif auprès de nos agents.

Petite enfance : la ville recrute

Vous disposez d'un CAP Accompagnant éducatif petite enfance ou d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture et souhaitez rejoindre une ville attractive et dynamique, offrant des conditions de travail optimales et un cadre d'emploi sécurisé ? La ville de Sannois recrute.

> Rendez-vous sur : www.ville-sannois.fr

ÉDUCATION les nouveautés

10 I SANNOIS MAG I OCTOBRE 2022



DOSSIER



Six ouvertures de classe

Cette année, six classes supplémentaires ont été ouvertes. Cette hausse importante s'explique, d'une part, par une augmentation significative du nombre d'inscrits et, d'autre part, par la généralisation du plafonnement des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 à vingt-quatre élèves. Recommandée par le ministère de l'Éducation nationale et mise en place par la collectivité, cette mesure vise notamment à améliorer les conditions d'apprentissage et de réussite scolaire des enfants et à faciliter le travail des enseignants.

Goûter et étude dirigée

Cette rentrée 2022 s'accompagne également de plusieurs changements dans l'organisation et la réservation des accueils périscolaires. Suite à une étude réalisée auprès des représentants des parents d'élèves, des enseignants, des responsables périscolaires et des familles, la ville a décidé de modifier l'accueil périscolaire du soir. Désormais, tous les enfants inscrits bénéficient d'un goûter fourni par la ville. Ensuite, les familles ont le choix entre deux options : soit inscrire leur enfant à un accueil simple avec la possibilité de venir le chercher dès 17h et jusqu'à 19h, soit

l'inscrire à un accueil périscolaire comprenant une étude dirigée de 17h à 18h encadré par un enseignant ou un étudiant puis pris en charge par les animateurs. Pour les familles ayant choisi cette seconde option, les enfants ne sont autorisés à sortir qu'à partir de 18h afin de leur laisser le temps de terminer leurs leçons. La fréquentation étant très importante, quelques aménagements seront nécessaires dans les semaines à venir. À travers cette nouvelle mesure, la ville entend ainsi mieux accompagner le suivi scolaire des enfants, notamment pour les plus en difficulté.

Des délais de réservation plus courts

L'autre grande nouveauté porte sur la réservation des accueils périscolaires. Pour offrir plus de souplesse aux familles dans leur organisation, la ville a réduit de six à trois jours le délai minimum de réservation ou d'annulation pour les accueils du matin, du midi et du soir. Pour les mercredis et les vacances scolaires, les délais restent inchangés. Les inscriptions ou annulations doivent se faire au plus tard six jours avant la date concernée. En revanche, afin d'éviter le blocage de places à l'année,

Accueil périscolaire du soir : deux options



Les familles ont désormais la possibilité de choisir entre deux activités périscolaires pour leur enfant (avec étude dirigée ou sans), pour le soir, en élémentaire. Attention, lors de votre inscription, à ne sélectionner qu'une seule activité.

Pour rappel, les deux activités couvrent la même amplitude horaire (16h30-19h) avec une tarification au forfait, quelle que soit l'heure à laquelle le parent vient chercher son enfant.

➤ Pour tout renseignement, contactez le service Éducation : 01 39 98 20 70

le mot de l'élue



MARIE-CLAUDE BRULÉ
Adjointe au maire déléguée
à l'éducation, à la restauration scolaire

11

et à l'innovation pédagogique

La rentrée des classes signe la fin d'un été chaud, très chaud. La conjoncture actuelle, nous rappelle la dure réalité du dérèglement climatique, d'une guerre quasi fratricide, d'une pénurie d'énergies entérinant la fin d'une époque d'opulence.

Cette année 2022/2023, on parlera de la transition énergétique aux élèves. Certaines écoles, à l'instar des groupes scolaires Gambetta et Gaston Ramon, à l'aide d'associations pour le développement de l'éducation à l'environnement, sensibiliseront les éco-délégués aux économies d'énergie et d'eau.

Les gilets et autres maillots de corps se porteront afin de respecter les 19 degrés dans les classes.

Le succès des parkings de trottinettes dans les cours se confirmera.

Les fichiers numériques seront privilégiés. Le nombre des photocopies sera réduit.

Ces actions auprès des enfants, de leurs parents et des personnels intervenant dans l'école engageront des changements de comportement. Les frimas de l'hiver seront plus supportables si chacun y met du sien.





la ville teste, depuis la rentrée, un nouveau système de réservation par période (voir les détails sur le site internet et dans le guide pratique à l'attention de parents).

Les tarifs de restauration scolaire inchangés

En matière de restauration scolaire, la même attention est accordée à la qualité des repas servis aux enfants. Le respect de la loi Égalim permet aujourd'hui à la ville de proposer des menus composés à 50% de produits durables dont 20% issus de l'agriculture biologique avec une vigilance particulière

pour les produits locaux. Concernant le tarif de la restauration, en hausse ces dernières semaines en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, un accord a été trouvé cet été avec le prestataire Sodexho pour limiter son surcoût à 1,5%. Une hausse que la ville a décidé de ne pas répercuter sur les factures des familles, elles-mêmes déjà fortement impactées par l'inflation.

Par ailleurs, devant la flambée des prix de l'énergie, de nouvelles mesures d'économie devront certainement être prises. La ville étudie actuellement la possibilité d'une baisse du chauffage dans les écoles.

La rentrée en chiffres



1 167 élèves en maternelle 1 811 élèves en élémentaire 6 ouvertures de classes :

- 1 à l'école maternelle de l'Orangerie
- 1 à l'école élémentaire Pasteur 1
- 2 à l'école élémentaire Gambetta
- 1 à l'école élémentaire Henri Dunant
- 1 à l'école élémentaire Emile Roux

Bienvenue aux nouvelles directrices d'école

- Madame Turlure à l'école maternelle de L'Orangerie
- Madame Lopes à l'école maternelle Anne Frank
- Mesdames Boitier et Favret au groupe scolaire Emile Roux



Les grands chantiers



Les mois d'été sont propices aux travaux. Sannois n'a pas dérogé à la règle avec de nombreux travaux dans les écoles, sur la voirie et dans divers équipements de la ville. À découvrir...

Travaux dans les écoles

Groupe scolaire Belle Étoile



Création d'une isolation thermique par l'extérieur des façades côté cour des écoles maternelle et élémentaire - Phase 1 sur 2.

Coût : 280 788,14 € TTC - Demande de subvention auprès du conseil départemental du Val-d'Oise en cours.

École maternelle Anne Frank



Réfection de l'étanchéité et de l'isolation du toit et remplacement des ardoises du bâtiment côté classes - Phase 1 sur 2. Fin des travaux prévue mi-octobre au plus tard.

Coût : 152 398,76 € TTC - Demande de subvention auprès du conseil départemental du Val-d'Oise en cours.

École maternelle Emile Roux

 Réfection de l'étanchéité et de l'isolation du toit-terrasse - Phase 3 sur 3.

Coût : 52 994,89 € TTC

 Réfection de l'étanchéité et de l'isolation du restaurant scolaire (début des travaux pendant les congés de la Toussaint).

Coût : 46 000 € TTC

École maternelle Pasteur

Remplacement des revêtements de sols de deux classes.

Coût: 5 741.14 € TTC

École maternelle Magendie

- Peinture de la salle de motricité.
- Peinture des sanitaires,
- Démoussage des terrasses.

Coût : 15 321,51 € TTC

École maternelle de l'Orangerie

- Peinture des couloirs et de l'espace périscolaire,
- Peinture dans une nouvelle classe,
- Peinture et carrelage dans les offices,
- Création d'une cloison de séparation entre deux classes.
- Mise aux normes des installations électriques.

Coût : 19 347,93 € TTC

le mot de l'élu



CLAUDE WILLIOT

Adjoint au maire délégué aux travaux



Comme chaque été, la ville a réalisé de nombreux travaux pour améliorer les conditions de vie de nos écoliers et de nos concitoyens.

Pas moins de huit écoles ont fait l'objet de travaux sous la responsabilité du service bâtiment, avec trois importantes interventions : à l'école Anne Frank avec la réfection de l'étanchéité et de l'isolation du toit et le remplacement des ardoises ; au groupe scolaire Belle Etoile avec la création d'une isolation thermique sur les façades côté cour et à l'école Emile Roux avec la dernière phase de la réfection de l'étanchéité et de l'isolation du toit-terrasse. Divers travaux ont aussi été réalisés dans les autres établissements scolaires.
Côté voirie, différents travaux ont également été

Mais, l'évènement de cette rentrée est sans nul doute le démarrage des travaux de réhabilitation du bâtiment de l'école de musique, pour plus d'un million d'euros ; ils dureront plusieurs mois.

Je remercie les services qui ont œuvré pour mener à bien la réalisation de ces travaux et pour rechercher les possibilités de subventions.

effectués sous la responsabilité du service voirie.

École élémentaire Jules Ferry

 Mise aux normes accessibilité pour personnes à mobilité réduite des sanitaires, escaliers et mains-courantes.

Coût : 24 600 € TTC

 Mise aux normes des installations électriques.

Coût: 1 053,48 € TTC

École élémentaire Gambetta

Peinture des couloirs du 1er étage.

Coût : 4 093,40 € TTC

Montant total des travaux dans les

écoles : 602 339,25 € TTC

Travaux de voirie

Les travaux de voirie ont été entièrement financé par la ville de Sannois.

Rue Émile Zola



Réfection de la voirie comprenant la reprise du trottoir et de la chaussée, côté Sannois.

Coût: 88 370 € TTC

Rue Magendie



Réfection des trottoirs entre la rue de Cernay et la rue Berthelot.

Coût: 68 190 € TTC

Rue du Lieutenant Georges Keiser

Réfection des trottoirs entre la rue Magendie et la rue des Pointes.

Coût : 28 500 € TTC

Parking de la place du Poirier-Baron



Reprise des nids de poules et réfection de la signalisation.

Coût: 5 000 € TTC

Signalisation de sécurité au sol



Réfection de la signalisation au sol (passage piétons, stop, cédez-le-passage) dans divers quartiers de la ville.

Coût : 31 000 € TTC

Autres travaux

Abris et arceaux pour vélos

 Installation d'abris à vélos devant la médiathèque et devant le stade Auguste Delaune.



 Installation d'arceaux à vélos devant l'espace Eliane Chouchena et devant les commerces du boulevard Maurice Berteaux.



Coût: 25 212,77 € - Financements prévisionnels: communauté d'agglomération Val Parisis: 9 454,79 € (37,50 %) Conseil départemental du Val-d'Oise: 6 303,20 € (25 %)

Cimetière



Mise en place progressive du tri sélectif au cimetière avec l'installation d'un abri pour trois conteneurs (ordures ménagères, emballages, déchets végétaux) réalisé par les services techniques de la ville. Après cette première phase test, l'ensemble du cimetière sera équipé de conteneurs à tri sélectif.

Stade Auguste Delaune





Installation de nouvelles tribunes et d'un garde-corps.

Coût : 24 728 € TTC

École de musique (villa Rozée dans le square Alexandre Ribot)

Travaux de réhabilitation du bâtiment. Début des travaux en septembre.

Coût: 1529 426 € TTC - Financement: État (dotation de soutien à l'investissement local - DSIL): 362 502 €



Nos qualifications:







Spécialiste des margues de chaudière :







Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- · Pose et entretien adoucisseur d'eau

Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation. nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- · Entretien de chaudière
- · Ramonage chaudière
- Dépannage

189. boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-la-Forêt Stéphane Vue • Tél. : 06 60 45 23 91

Tél.: 01 39 32 96 71 • Email : asvstephanevue@gmail.com • www.societeasv.fr f www.facebook.com/asvstephanevue

Commerçants Artisans **Entreprises**

votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de SANNOIS



David Tiefenbach 06 70 21 07 12



Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri Joinville-le-Pont 01 45 14 14 40





www.groupecmp.com



L'espace Eliane Chouchena, toujours aux côtés des familles

Depuis trois ans, la structure municipale accompagne et fédère les habitants du quartier à travers de nombreuses actions. Une approche de proximité est appelée à évoluer en 2023 avec la construction d'un nouveau projet social.

e 10 septembre dernier, l'espace Eliane Chouchena, centre social municipal, faisait sa rentrée, l'occasion pour les Sannoisiens de (re)découvrir les nombreux services et activités proposés tout au long de l'année par son équipe et ses partenaires. Inaugurée il y a un peu plus de trois ans, cette structure de proximité, installée dans le quartier Loges/Gambetta, se présente comme un véritable lieu d'accueil, d'écoute et d'information. Ouvert à tous, c'est à la fois un lieu ressource pour le quartier et un établissement public qui offre des services à tous les Sannoisiens. Des permanences y sont notamment régulièrement organisées (écrivain public, CAF, CIDFF, travailleurs sociaux du CCAS ...) pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Pour les 16-25 ans en recherche de formation ou d'informations liées à la santé et au logement, la Mission locale assure trois permanences par semaine.

<mark>Un</mark>e offre adaptée aux besoins des habitants

Parallèlement à cette offre de services, l'équipement propose également toute l'année un large panel d'activités collectives, d'ateliers et de sorties à destination des familles et des jeunes. Des actions bien souvent coconstruites avec eux afin de mieux répondre à leurs besoins. « Les temps d'échanges avec les habitants sont au cœur du projet social. C'est dans cette perspective que nous avons créé le conseil des parents qui permet d'imaginer avec les usagers de nouveaux projets. L'idée de la ludothèque en est un bon exemple. C'est aussi en les écoutant que nous avons choisi de réorienter certaines sorties », souligne Eric Frénaud, le directeur du centre social.

Vers un nouveau projet social

D'ici quelques mois, les habitants seront également invités à prendre part à la construction du nouveau projet social. Véritable feuille de

route de l'espace Eliane Chouchena pour la période 2024-2027, ce dernier doit notamment permettre de définir les futurs enjeux de territoire, les axes de travail ainsi que les actions à mettre en place pour y parvenir. Construit en partenariat avec la CAF et la Fédération des centres sociaux du Val-d'Oise, son élaboration repose sur une analyse socio-économique du territoire ainsi que sur la réalisation d'un bilan partagé (missions, services, activités et perspectives) de la structure avec l'ensemble des acteurs du centre social (professionnels, bénévoles, habitants, élus et partenaires). « Ce travail de diagnostic qui s'étalera de janvier à mai 2023, constitue une formidable opportunité pour ouvrir de nouvelles perspectives et faire émerger de nouveaux projets pour le quartier », se réjouit Eric Frénaud. La participation des habitants pourra prendre différentes formes : réunions publiques, questionnaires, porte à porte... Une belle occasion pour les Sannoisiens de devenir davantage acteurs de leur guartier et de participer à son développement.

➤ Espace Eliane Chouchena - 11-13, rue des Loges 01 34 13 41 09 - espace.chouchena@sannois.fr

Une offre élargie en direction des seniors

Parmi les nouveautés de cette rentrée, le centre social, en collaboration avec le service animation des seniors du CCAS, a notamment choisi de renforcer ses actions en direction de nos anciens. Au programme : création d'un café-jeux une fois par mois pour favoriser les rencontres et les échanges et mise en place d'ateliers de prévention autour de la nutrition.

Prochains rendez-vous:

- Jeudi 20 octobre de 15h à 17h : atelier « Après 60 ans, les clefs pour rester en forme. » Inscription auprès du CCAS : 01 39 98 35 00
- Vendredi 21 octobre de 14h30 à 16h45 : café-jeux. Entrée libre
- ➤ Renseignements: 01 34 13 41 09

J'y vais en ("

EXPOSITION BD MANGA DE JASON DILUKEBA

Maison des loisirs et des arts Entrée libre



SEMAINE BLEUE

ANIMATIONS POUR LES SENIORS

JOURNÉE INTERNATIONALE **DES PERSONNES ÂGÉES**

à 11h30

10h ATELIER **DÉCOUVERTE DE** LA SOPHROLOGIE

Résidence autonomie Maurice Utrillo - Gratuit - Inscription : CCAS 01 39 98 35 00

15h CONFÉRENCE **SUR LES ARNAOUES**

Résidence autonomie Maurice Utrillo - Entrée libre

14h30 FORUM DES à 17h30 ASSOCIATIONS

Résidence autonomie Maurice Utrillo - Entrée libre

14h30 LOTO

à 17h30 Résidence autonomie Maurice Utrillo - Entrée libre Inscription: CCAS: 01 39 98 35 00

14h30 BALADE ROSE (ANIMATION **COUPLÉE AVEC OCTOBRE ROSE)** AVEC L'ASSOCIATION **RANDO PAS À PAS**

Départ du CCAS Visite du moulin et de la vigne Inscription: CCAS: 01 39 98 35 00



boctobre

12h REPAS DANSANT

Résidence autonomie Maurice Utrillo Réservation : CCAS : 01 39 98 35 00

ATELIERS CUISINE ET JEUX

Espace Eliane Chouchena Entrée libre

16h CONFÉRENCE **SUR LES COMICS**

Médiathèque - Tout public Réservation à la médiathèque

20h30 CONCERT RAP: **ZKR + LEONIS**

> EMB - Tarifs : 18 €/16 €/14 € Réservation sur billetterie de l'EMB



14h VISITES GUIDÉES

à 19h Moulin - Dernières visites avant la fermeture hivernale Plein tarif : 3 €/Tarif réduit : 2,50 € Sannoisien : 2 €/Moins de 26 ans : gratuit - Inscription sur place



14h30 ATELIER COUPELLE à 15h30 VÉGÉTALE EN ARGILE

Maison du meunier - Pour 6-10 ans Tarif : 5 € - Réservation sur billetterie **à 17h** culturelle en ligne

10h30 HISTOIRES

Médiathèque - Pour 0-3 ans Réservation à la médiathèque

16h CLUB LECTURE **SPÉCIAL ROMANS**

Médiathèque - Pour 8 ans et plus

19h SOIRÉE LUDO PAR L'ASSOCIATION JEURÊKA

Médiathèque - Pour 10 ans et plus Entrée libre

20h30 HUMOUR: **RODOLPHE**" **DE R. JONATHAN** LAMBERT

> Centre Cyrano - Durée : 1h20 Tarifs : 28 €/24 €/20 €/10 € Eligible au pass Culture Réservation sur billetterie culturelle en liane



20h30 CONCERT SOUL: **YELLOWSTRAPS**

+ ANNA MAJIDSON + PERSIAN RUGS

EMB - Entrée libre - Réservation conseillée sur billetterie de l'EMB en ligne



9h MARCHÉ **DES SAVEURS**

Place du Général Leclerc - Accès libre

9h3o ATELIER à 11h SOPHROLOGIE

Maison des loisirs et des arts - Pour adultes - Tarifs : Sannoisien : 7,50 € Non Sannoisien · 10 € Inscription à la MLA

10h CONFÉRENCE à 12h "LE TOUT-PETIT **ET LES ÉCRANS"**

> Espace Eliane Chouchena Gratuit - Inscription obligatoire Espace parentalité: 01 39 98 20 44





Consultez l'agenda détaillé en ligne!

Flashez le QR Code et découvrez l'agenda détaillé de votre ville

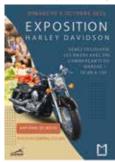
16h CAFÉ PSYCHO 'AUTOUR DU SYMPTÔME"

Médiathèque - Pour 14 ans et plus Réservation à la médiathèque

octobre

EXPOSITION DE à 15h **MOTOS HARLEY** DAVIDSON

Place du Général Leclerc Accès libre - Baptême de moto gratuit



2 octob

15h ATELIER DE LECTURE **ET DE CRÉATION** LITTÉRAIRE

Médiathèque - Pour 5-10 ans Réservation à la médiathèque

CAFÉ DES SENIORS

à 17h30 Maison de quartier Pasteur Entrée libre

14h30 ATELIER **SOPHROLOGIE**

Maison des loisirs et des arts - Pour adultes - Tarifs : Sannoisien : 7,50 € Non Sannoisien : 10 € Inscription à la MLA

15h CONFÉRENCE "COMMENT **FONCTIONNE NOTRE CERVEAU: LE STRESS"**

Centre Cyrano - Salle n°6 (3º étage) Pour seniors - Entrée libre

Dès 20h JE DIS JAZZ **AVEC LE GROUPE IAZZAM**'

En partenariat avec l'association Puzzle Centre Cyrano - Entrée libre Petite restauration payante

14 octobra

20h30 CONCERT ROCK: MNNQNS + PUNTERS

Dans le cadre de Out Loud - EMB Tarifs : 14 €/12 €/10 € Réservation sur billetterie de l'EMB en ligne



10h à 10h45

CINÉ SAMEDI "LE GRUFFALO"

Maison des loisirs et des arts À partir de 3 ans Tarif: 5 € (projection et atelier) Places limitées - Réservation sur billetterie culturelle en ligne Enfants accompagnés d'un adulte

10h30 ATELIER D'ÉCRITURE à 12h DE HAÏKUS

Maison des loisirs et des arts - Pour adultes - Tarifs : Sannoisien : 7.50 € Non Sannoisien et pass Culture : 10 € Activité éligible au pass Culture pour les 18-20 ans . Réservation à la MLA

16h SPECTACLE "PEUR DE RIEN"

Médiathèque - Pour 4 ans et plus Réservation à la médiathèque

9h LES FOULÉES à 12h DE CYRANO

Courses de 5 km et 10 km à travers la ville - Départ et arrivée rue du Lieutenant Keiser - Inscription obligatoire sur www.ville-sannois.fr

14h30 IEUX VIDÉO SUR NITENDO LABO

Médiathèque - Pour 8 ans et plus Réservation à la médiathèque

à 20h30

19h ATELIER DE **BRODERIE ET PERSONNALISATION DE VÊTEMENTS**

Maison des loisirs et des arts - Pour 15-20 ans - Tarifs : Sannoisien : 7,50 € Non Sannoisien et pass Culture : 10 € Activité éligible au pass Culture pour les 18-20 ans - Inscription à la MLA

20 octobre

15h ATELIER "APRÈS 60 ANS, LES CLEFS POUR RESTER EN FORME"

> Espace Eliane Chouchena Cycle d'actions de prévention nutritionnelle pour seniors Entrée libre Inscription: CCAS: 01 39 98 35 00

20h30 CONCERT ROCK:

THE LIMIÑANAS + HI COWBOY

Dans le cadre de Out Loud - EMB Tarifs : 20 €/18 €/ 16 € Réservation billetterie de l'EMB en ligne



21octobre

13h30 ATELIER NUMÉRIQUE SPÉCIAL GRANDS **DÉBUTANTS**

> Médiathèque - Pour adultes Réservation à la médiathèque

14h30 CAFÉ JEUX

à 16h45 Espace Eliane Chouchena Pour seniors - Entrée libre

16h LES RENDEZ-VOUS **DU SAVOIR: LES MONSTRES**

> Médiathèque - Pour 11 ans et plus Réservation à la médiathèque

26 octobre

15h CINÉMA "MAMAN **PLEUT DES CORDES"**

Centre Cyrano - À partir de 5 ans accompagné d'un adulte Durée : 1h10 - Gratuit - Réservation billetterie culturelle en ligne



14h30 LUDO-FRISSONS: **JEUX DE SOCIÉTÉ** SPÉCIAL HALLOWEEN

> Médiathèque - Pour 6 ans et plus Entrée libre

16h30

14h30 à ANIMATION **HALLOWEEN**

Piscine Pierre-Williot Pour 4-12 ans accompagné d'un adulte - Tarif piscine Réservation : 01 39 82 50 23 ou sur piscines.valparisis.fr

POUR Y ALLER

CENTRE CYRANO

Place du Général Leclero

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78 mla@sannois.fr

2, rue du président Georges Pompidou 01 39 80 01 39 Plus d'informations sur www.emb-sannois. org sur Facebook et Instagram

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER

Square Jules Ferry - 01 39 81 80 17 mediatheque.sannois@valparisis.fr Retrouvez toute l'actualité du réseau sur le site mediatheques.valparisis.fr et sur Facebook/valparisismediathèques

MOULIN, MAISON DU MEUNIER ET VIGNE

Rue des moulins

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service culturel Hôtel de ville - Place du Général Leclerc 01 39 98 21 44 - culture@sannois.fr

EN BREF

Sorties seniors

L'ACCUEIL **SANNOISIEN**

LUNDI 7 NOVEMBRE

Château de Vincennes et hippodrome

Visite du château de Vincennes, de la Sainte-Chapelle et du donjon. Puis, visite des coulisses de l'hippodrome et déjeuner dans un restaurant avec courses de trotteurs en direct.

Prix : 95 € (transport, visites, repas) Réservation à partir du jeudi 6 octobre

Renseignements: 15, avenue Damiette 01 34 10 69 72 - accueil.sannoisien@orange.fr Permanence le mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

LES VACANCES **DE LA VIE**

MARDI 11 OCTOBRE

Journée à Coudray-au-Perche (Eure-et-Loir)

Parcours touristique à bord d'un autorail Picasso des années 60 puis déjeuner à la ferme-auberge des pies avec agneau grillé sur place à la broche et animation dansante.

Prix · 96 € - Réservation ouverte

MARDI 22 NOVEMBRE

Repas du Beauiolais nouveau

Déjeuner à la brasserie Le moulin à café pour déguster le Beaujolais nouveau, avec animation musicale et dansante par Gérard Curci, ancien membre de La bande à Basile.

Prix : 68 € - Réservation ouverte

Renseignements: Francis Gravelat (président) au 01 30 25 22 40 ou 06 22 96 57 94 ou sur www.vacancesdelavie.org ou www.facebook.com/lesvacancesdelavie

INVITATION EN FORÊT

MERCREDI 19 OCTOBRE



L'Agence des espaces verts vous invite au comité d'usagers de l'Espace naturel régional des Buttes du Parisis sous la forme d'une visite en forêt. À l'ordre du jour : travaux sylvicoles, biodiversité, entretien, aménagements paysagers, animations nature ...

➤ Durée : 2h - Rendez-vous à 15h - Route stratégique (à côté de l'ESAT La Montagne) 95240 Cormeilles-en-Parisis

MARCHÉ DES SAVEURS

SAMEDI 8 OCTOBRE DE 9H À 18H



Découvrez les produits des commerçants et artisans de ce marché organisé par la SOMAREP et la ville de Sannois.

Place du Général Leclerc - Entrée libre

EXPOSITION HARLEY DAVIDSON

DIMANCHE 9 OCTOBRE DE 8H À 15H

Venez admirer des motos Harley Davidson et laissez-vous tenter par un baptême de moto lors de cette exposition organisée par la SOMAREP et la ville de Sannois.

Place du Général Leclerc - Accès libre Baptême de moto gratuit

PORTES OUVERTES AU CENTRE DE SECOURS

SAMEDI 15 OCTOBRE DE 9H À 18H30

Le centre de secours de Sannois ouvre ses portes avec manœuvres incendie, secours routier et jeunes sapeurspompiers, atelier gestes de premier secours, parcours avec appareil respiratoire, parcours enfants et exposition de véhicules anciens et récents.

► Entrée libre - Buvette et restauration sur place Centre de secours - 65-67, boulevard Gambetta

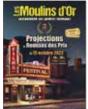
PERMANENCE **AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

L'association Soliha vous informe sur l'amélioration et l'adaptation de votre habitat. La prochaine permanence à Sannois aura lieu, sur rendez-vous. le mardi 11 octobre de 9h à 12h, à la mairie, aux services techniques.

Rendez-vous à prendre au 0 800 006 075 ou sur www.soliprojet.fr

FESTIVAL DE COURTS-MÉTRAGES 'LES MOULINS D'OR''

SAMEDI 15 OCTOBRE DE 14H À 20H



Le festival de courts-métrages Les Moulins d'or, organisé par le Centre audiovisuel cinématographique sannoisien (CAC Sannois), permet de promouvoir le court-métrage et de favoriser les échanges entre passion-

nés du 7º art. Venez découvrir la sélection, voter pour le prix du public et assister à la remise des prix en présence des équipes des films à partir de 18 h.

> Centre Cyrano - Places gratuites à retirer sur https://my.weezevent.com/festival-filmscourts-les-moulins-dor-2022

INFOS VAL PARISIS

Le Goût du Terroir

SAMEDI 15 OCTOBRE DE 10H À 18H



Nouvel évènement gastronomique local organisé par Val Parisis Agglo avec commerçants et artisans locaux et ateliers sur la gastronomie et les arts de la table.

Parvis de la mairie du Plessis-Bouchard. rue Pierre Brossolette - Entrée libre Restauration sur place

Halloween à la piscine

SAMEDI 29 OCTOBRE DE 14H30 À 16H30

Sorcières, fantômes, monstres, zombies et vampires envahiront la piscine Pierre-Williot pour fêter Halloween.

▶ Pour les 4 à 12 ans, accompagnés d'un adulte Tarif piscine - Sur réservation Piscine Pierre-Williot - 5, rue du Bas des Conches - Sannois - 01 39 82 50 23 Infos sur piscines.valparisis.fr



HOMMAGE à Olivier Rasolofo, entraîneur à la Jeunesse Sannois Saint-Gratien

Olivier Rasolofo, figure locale du volley-ball, est décédé à l'âge de 71 ans, le 4 août dernier. D'origine malgache, il a joué en international avec l'équipe nationale malgache de volley-ball avant d'en devenir son entraîneur dans les années 70.

Dès son arrivée en France en 1984, il entraîne bénévolement des équipes de volley à Paris puis à Taverny. Il s'installe alors à Saint-Gratien et s'investit pleinement dans le club de volley qui deviendra la Jeunesse Sannois Saint-Gratien (JSSG). Plus qu'un entraîneur, Olivier Rasolofo était un formateur, un révélateur de talents et un sélectionneur au niveau du Val-d'Oise. Il était d'ailleurs le directeur technique du comité de volley-ball du Val-d'Oise, s'occupant des stages et de la sélection des jeunes. Devenu salarié de la JSSG dans les années 2000, il avait pris sa retraite en 2016 mais continuait de s'impliquer dans le club. Chef cuisinier, il était aussi artiste, passionné par l'art, la chanson et la photo et doué dans ces domaines. Un homme aux multiples talents qui laisse un grand vide au sain du monde du volley-ball laisse un grand vide au sein du monde du volley-ball.

sur le net

Retour sur deux temps forts du mois de septembre

Vivez en direct l'actualité de votre ville!



 Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux





Votre mairie

Permanences du maire et des élus

Permanences le jeudi de 17h à 18h30 // Sur rendez-vous au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)

Qui sont vos élus?

Flashez le QR Code et découvrez le trombinoscope des élus de votre ville



HORAIRES

Hôtel de Ville

Place du Général Leclerc - BP 60088 95111 SANNOIS Cedex

Tél.: 01 39 98 20 00/Fax: 01 39 98 20 59

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Samedi de 8h30 à 12h (état-civil uniquement) Fermé le mardi après-midi

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra le jeudi 20 octobre à 20h.

Hôtel de ville - Retransmission en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil communautaire se tiendra le lundi 5 décembre à 20h.

Montigny-lès-Cormeilles Espace Léonard de Vinci Rue Auguste Renoir

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous connaître auprès de nos services pour pouvoir assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur cabinet.du.maire@sannois.fr

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66) avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.

Les dimanches et jours fériés, le nom des pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert le mardi, jeudi et dimanche de 7h30 à 13h et vous propose plusieurs commerces de bouche: poissonniers, bouchers, charcutiers, volaillers, fromagers, primeurs...

Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

Si vous ne recevez pas votre Sannois mag
 Contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 30 40 12 12
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	08 36 68 99 33
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119



➤ La mairie recrute!

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville de Sannois sur la page d'accueil du site www.ville-sannois.fr

TRIBUNES

SANNOIS ENSEMBLE

Toutes les crises ont un point commun : leur révélation est toujours précédée d'une longue période d'errance. La crise qui touche aujourd'hui l'enseignement n'échappe pas à cette règle. Elle éclate au grand jour, aujourd'hui, comme une évidence.

Le métier de professeur est si peu attractif que l'institution a dû embaucher à la hâte des contractuels formés en quelques jours.

Il est loin le temps du normalien ou de la normalienne, dépositaires du savoir et de la raison, meilleurs élèves du canton, qui entraient dans la carrière par vocation.

Vocation d'instruire, vocation d'éclairer, vocation d'unir aussi les futurs citoyens autour d'un unique destin commun, celui de la nation. Excusez du peu!

Y a-t-il aujourd'hui, dans notre pays, chez nos gouvernants, la volonté de donner du sens et de l'ambition à la mission d'enseigner ? Tout prouve le contraire et cela depuis belle lurette!

Bien sûr, pour se donner bonne conscience, les ministres bricolent; chacun y va de sa réformette. Effectifs réduits et taux de réussite aux examens gonflés à l'hélium voilent l'indigence du véritable niveau scolaire des élèves.

Jouez hautbois, résonnez musette, l'avènement de l'enfant roi va finir par décourager les plus valeureux de nos enseignants.

Le mérite, l'effort, l'amour du travail bien fait, la reconnaissance de l'élève vertueux, tous ces fondamentaux qui ont fait la réussite de l'école jadis doivent de nouveau être l'apanage des maîtresses et des maîtres d'école.

Non, ces mots ne sont pas désuets ; les maux qui assaillent, aujourd'hui, l'école de la République ne peuvent plus s'habiller des lubies pédagogiques des dynamiteurs du mérite républicain.

Alors, pour accomplir ce défi, celui de faire de l'institution scolaire le creuset et le catalyseur des ambitions de notre nation, je souhaite que ses enseignants soient reconnus dans leur dignité et par leur salaire.

Marie-Claude BRULÉ

Adjointe au maire déléguée à l'éducation, à la restauration scolaire et à l'innovation pédagogique

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

TEXTE NON PARVENU

Marie-Evelyne CHRISTIN Yasmina MAIDI Benoit ZAMBUJO François LAMARCHE Manuel LEGUEIL Nicolas PONCHEL

Vos élus Sannois au Cœur

GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Depuis plus de onze ans, le gouvernement, employeur des fonctionnaires, bloque l'indice salarial des agents publics. Il s'apprête à le revaloriser seulement de 3,5 %, alors que l'inflation a été de 11,7 % sur la période et plus de 6% envisagée pour 2022. C'est un traitement indiciaire minimum de 2 000 euros bruts qui serait justice. C'est ce qu'aurait permis la revalorisation du SMIC à cette hauteur. Mais la proposition de la gauche a été refusée à l'Assemblée nationale par les macronistes et les républicains, représentés dans la majorité du Maire, et alliés pour l'occasion à l'extrême droite. L'État, plutôt que de satisfaire les besoins réels des salariés attend des mairies qu'elles suppléent sa carence, en leur demandant de financer le régime indemnitaire qui exclut ou plafonne des cotisations sociales. De plus, ces primes divisent les salariés et mettent en concurrence les communes.

Le Maire reconnaît lui-même cette situation. Cela se traduit aussi par des emplois d'agents qui sont budgétés mais non pourvus, à savoir 10 % à Sannois, et donc l'aggravation des conditions de travail. En outre, cela met à mal le service public dans la mission qui lui a été confiée, de répondre aux besoins de la population. Le constat est lourd de sens : retard des travaux de la crèche des Tilleuls, privatisation de la cuisine centrale, attente pour obtenir un rendez-vous pour des démarches administratives ou d'urgence, recours aux contractuels et au secteur privé pour pallier à ces insuffisances, etc...

Pour notre part, nous défendons un grand service public, où les salaires indiciaires des agents seraient décents et garantis. Payer le travail à coup de primes, même si elles sont toujours bonnes à prendre, ne répond nullement à ces deux objectifs légitimes et fondamentaux.

Gilles HEURFIN, Nicolas FLEURIER

Conseillers municipaux Gauche écologique et solidaire





Ventes - Locations immobilières

« Une agence qui tient ses promesses » Bien vendu en 45 jours.

Contactez-nous pour une estimation dans la journée



LA SEULE AGENCE EN FRANCE SPÉCIALISÉE VENTE MAISONS EN MEULIÈRE

www.mameuliere.com Estimations offertes dans la journée.

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE PARISIENNE, DES APPARTEMENTS ET MAISONS SUR SANNOIS

Agence du Colisée

2 rue de Stalingrad - 95110 SANNOIS Tél. : 01 39 82 63 14 - a@agencecolisee.fr www.agencecolisee.fr



avec ball signé au plus tard le 30 novembre 2022), non cumulable

avec d'autres promotions.





Pompes Funèbres Marbrerie

Viardot-

Entreprise familiale indépendante depuis 1926

Organisation d'obsèques - Contrat prévoyance funéraire Caveaux - Monuments - Inhumation - Crémation Accès funérarium

Permanence téléphonique 7J/7 24h/24

58, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS Face à la Mairie

Tél. 01 34 11 18 17 - Mail : pfviardot@wanadoo.fr Habilitation n° 22-95-0028 - ORIAS : 07029442

www.pompes-funebres-viardot.com



Courses 5 km et 10 km Course et animations pour les enfants

Inscriptions en ligne obligatoires sur www.ville-sannois.fr du 19/09 au 14/10

Infos: 01 39 98 20 85

ww.ville-sannois.fr